

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 30 septembre 2020

53 - 2020

L'an deux mille vingt, le trente septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,

Absent : RASSIER Jean-Marie.

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Aire de lavage des pulvérisateurs - Convention de partenariat avec Margon et Pouzolles et désignation des membres du Comité Technique

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les communes de Margon, Pouzolles et Roujan sont associées pour la création et la gestion d'une aire de lavage des pulvérisateurs.

Afin que les trois communes coordonnent leurs décisions une convention de partenariat détermine les modalités de fonctionnement administratif et technique de l'aire.

La convention prévoit également la création d'un Comité Technique, composé de deux élus et un utilisateur par commune.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de partenariat et demande au Conseil de désigner les deux élus qui le représenteront au Comité Technique ainsi que l'utilisateur qui en sera également membre.

LE CONSEIL

Oui l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- VALIDE la convention de partenariat présentée par M. le Maire ;
- DESIGNER M. Alain GINIEIS comme représentants élus au Comité Technique de l'aire de lavage ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

